

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse |
| Herausgeber: | Aînés |
| Band: | 21 (1991) |
| Heft: | 12 |
| Rubrik: | Vie quotidienne : nouveauté sur la Riviera lémanique : la Résidence Bristol : un art de vivre... |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

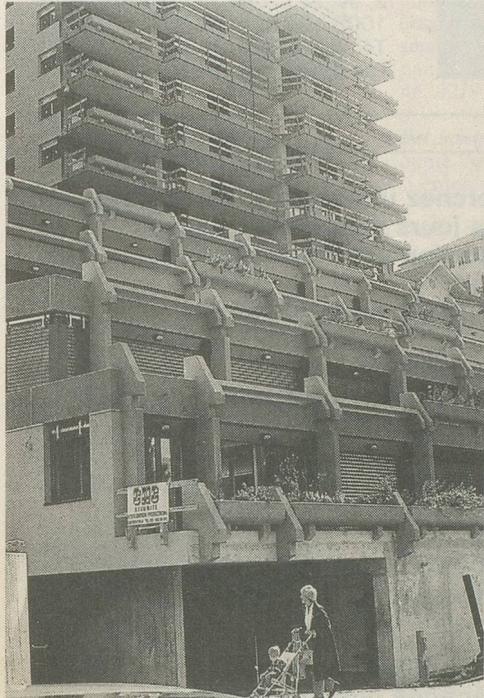
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveauté sur la Riviera lémanique la Résidence Bristol: un art de vivre...



Ce qui est encore un chantier aujourd'hui deviendra une résidence remarquable d'ici quelques semaines.

Face au lac, dans un paysage de carte-postale, la Résidence Bristol a été construite à l'emplacement d'un ancien hôtel. Mais il est bien clair que la conception d'un tel immeuble pose quelques problèmes aux architectes puisqu'ils sont soumis à des contraintes bien précises, afin de faciliter au mieux la vie des futurs habitants de ces lieux. Lesquels ? «En fait, il s'agissait plutôt de contraintes d'ordre architectural. L'immeuble ayant été prévu pour une circulation intérieure verticale, il a fallu faire face à certains inconvénients qui se sont présentés. Nous avons collaboré étroitement avec les architectes, comme avec les services de la santé publique, à qui nous avons soumis nos plans. Ils nous ont donné d'utiles conseils et aujourd'hui nous sommes contents de pouvoir proposer un cadre agréable dans une maison où l'on doit passer les dernières années de sa vie.»

Aviez-vous des exigences particulières ? «Oui, nous voulions un secteur médicalisé, et nous l'aurons. Si vous me demandez ce que sera le Bristol, je vous répondrai qu'il s'agit d'une sorte d'hôtel, avec tous les services à la carte et où nos pensionnaires jouiront de la plus grande liberté possible. A disposition : piscine, salon-bibliothèque, jardin, salle de gymnastique, fitness, ergothérapie, etc. De surcroît, en cas d'accident de santé ne requérant pas de soins intensifs, nos pensionnaires pourront tabler sur une assistance immédiate, ceci grâce à une infrastructure infirmière permanente.»

Pourquoi avez-vous choisi la formule de la location d'appartements plutôt que celle de la vente, comme cela se fait dans plusieurs autres établissements du genre ?

«Je ne crois pas à la vente d'appartements aux personnes âgées. Ce n'est plus un âge où l'on investit dans le logement. Certes, en Suède, par exemple, la formule de la vente est plus courante, cependant il ne faut pas oublier que la moyenne d'âge des personnes qui choisissent la solution de vivre dans de tels établissements est beaucoup plus basse que chez nous, où l'on recule toujours ce moment qui, il faut bien le dire, est parfois un choix difficile à faire.»

Et l'option médicale, comment la voyez-vous ?

«C'est une formule que nous verrons de plus en plus en Suisse romande. D'autant plus qu'il sera possible à toute personne n'habitant pas sur place de profiter des services de notre section médicalisée pour des courts séjours. Notre initiative doit faire prendre conscience au public que nous allons occuper un créneau parfaitement nouveau dans la région et répondre ainsi à une demande certaine qui se fera de plus en plus sentir.»

Bristol ? Aujourd'hui encore un vaste chantier, mais tout sera prêt pour le 13 janvier. Cette nouvelle formule intéresse déjà de nombreux futurs pensionnaires ; sans doute rencontrera-t-elle encore de nombreux adeptes, parce que tant le cadre que l'infrastructure du nouvel établissement correspond déjà aux exigences des retraités de demain.

R. H. ■

Vie quotidienne



M. Giovanni De Mercurio :
«C'est une formule que nous verrons de plus en plus en Suisse romande.»
Photos Y. D.

Le 13 janvier prochain, une nouvelle résidence destinée aux personnes âgées s'ouvrira à Territet. Dominant le paysage imprenable du lac Léman, ce nouveau complexe comprendra 59 appartements et 36 chambres médicalisées. Nous avons rencontré le collaborateur de CDM-Hotelrest, qui gérera l'établissement, M. Giovanni de Mercurio.